



**RESPONSABILITÉ  
SOCIÉTALE  
DE L'ENTREPRISE** / **20  
23**  
RAPPORT ANNUEL

[www.POCLAIN.com](http://www.POCLAIN.com)

## Éditorial

POCLAIN s'est fixé une ambition et des objectifs à long terme afin de réduire son empreinte environnementale ! Une stratégie est définie et se déclinera sous forme de projets opérationnels en 2024.



● ● ● ●  
**Laurent BATAILLE**  
Président

Les bouleversements auxquels nous assistons ces dernières années et l'accélération plus récente de certaines tendances comme le changement climatique appellent de nouvelles réponses y compris des acteurs clés que sont les entreprises.

Cette conviction renforce notre volonté de structurer notre organisation autour d'un développement plus responsable et pérenne dans le temps sans pour autant freiner l'ambition de croissance et de nouvelles propositions d'offres de valeur à nos clients.

L'un des enjeux auxquels POCLAIN est confronté en pareille circonstance, est d'avoir une réponse suffisamment holistique pour embrasser l'ensemble des dimensions de la croissance durable.

Si le Groupe a toujours été très novateur en matière de responsabilité sociétale ainsi que de gouvernance, la montée des exigences en matière environnementale et la nécessité de préserver les ressources s'imposent de manière grandissante dans les agendas.

C'est la raison pour laquelle nous accélérons le déploiement de certains programmes déjà lancés et engageons à la fois de nouvelles initiatives, comme vous le découvrirez dans ce rapport.

Pour ce faire, l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise partage un certain nombre de convictions fortes particulièrement en matière environnementale :

- Une ambition et des objectifs se fixent sur le long terme car une telle politique ne s'inscrit que dans le temps long,
- Pragmatisme et réalisme sont de rigueur afin de garantir une adhésion la plus large possible. C'est pourquoi, notre plan s'appuie sur tout un ensemble de projets très opérationnels,
- Les ambitions et les objectifs que POCLAIN adopte sont ambitieux et doivent rester souples. Ils font écho aux défis et aux situations nouvelles auxquels le Groupe pourrait être confronté dans l'avenir. Ce niveau d'ambition s'exprime à travers notre volonté de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 40 % pour les scopes 1-2\* et de 10 % pour le scope 3 d'ici à 2030,
- C'est un projet d'entreprise et non pas le sujet de seulement quelques experts.



● ● ● ●  
**Frédéric MICHELLAND**  
Directeur Général Groupe

L'ensemble de ces convictions nous a conduits à faire valider notre plan d'actions environnemental par le SBTi\*\* dans un délai de deux ans.

Par ailleurs, l'importance croissante du thème de l'efficacité énergétique est un vrai « game changer » pour POCLAIN, compte tenu de la nécessité d'accompagner les clients dans leur transition énergétique avec le développement à la fois de solutions électriques et hydrauliques.

Si aujourd'hui, les efforts de notre Groupe sont prioritairement orientés vers la réduction de notre empreinte carbone, demain, peut-être faudra-t-il s'engager dans un projet encore plus ambitieux visant à obtenir un impact environnemental positif sur notre environnement.

(\*) Les émissions de GES sont découpées en trois scopes :

- Le **Scope 1** concerne les émissions directes de GES produites par l'entreprise,
- Le **Scope 2** englobe les émissions indirectes liées à l'énergie en amont de l'entreprise,
- Le **Scope 3** regroupe les émissions de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval des opérations de l'entreprise.

(\*\*) Le Science Base Target Initiative est une alliance internationale issue du partenariat entre le CDP (Carbon Disclosure Project), l'ONU (Global Compact), le World Resources Institute et le World Wide Fund for Nature (WWF).



## POCLAIN reconnu pour ses engagements RSE

Notre Groupe s'engage bien au-delà du respect des réglementations et agit de manière responsable par l'intégration volontaire de préoccupations éthiques, sociales et environnementales au sein de ses opérations logistiques, industrielles et commerciales.



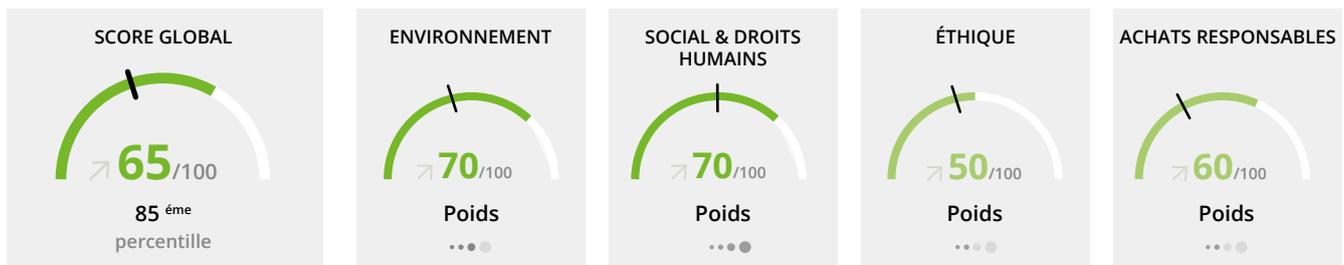
**CET ENGAGEMENT EST RECONNU :**  
lors de sa dernière évaluation par Ecovadis, le Groupe a obtenu la notation de **65/100**, score largement au-delà des entreprises du même secteur.

**LE GROUPE POCLAIN A REÇU UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR SA PERFORMANCE RSE.**

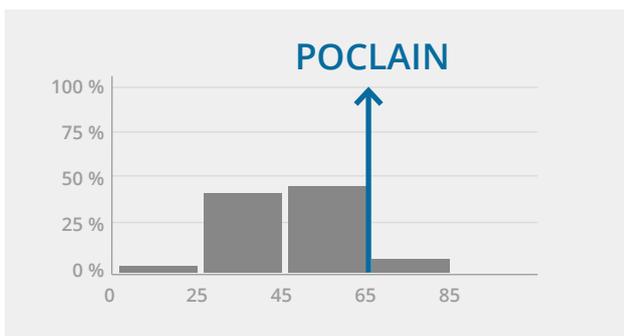
Cette récompense signifie que POCLAIN figure dans le « TOP 15% » des entreprises évaluées par EcoVadis au cours des douze derniers mois.

### SCORES OBTENUS PAR THÈMES

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RSE    ○ Adaptée    ○ Avancée    ▬ Score moyen des entreprises du même secteur

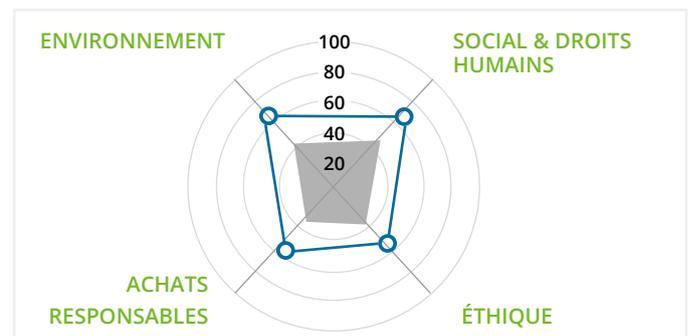


### RÉPARTITION DES SCORES GLOBAUX



● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par Ecovadis

### COMPARAISON DES SCORES PAR THÈMES



● Score de POCLAIN  
● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par Ecovadis

## PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

### Certifications

selon les sites industriels



### Formation Groupe E-learning

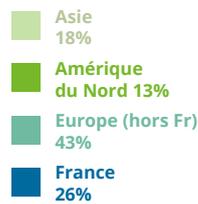

**685**

Formations disponibles au catalogue

**7**

Langues

### Localisation des collaborateurs



### Ressources Humaines

**+**
**de 67 900 heures**  
de formation dispensées  
soit + 54% vs 2022

**79**
**Index d'égalité**  
professionnelle  
stable, +6 vs. 2021

### Sécurité au travail


**Visites De Sécurité (VDS)**
**2 664 visites en 2023,**  
contre 1 000 visites en 2022.

**LTIR\***
**0,99 en 2023**  
pour 2,35 en 2022.

**Accidents avec arrêt**
**20 accidents en 2023**  
contre 39 en 2022.

(\*) LTIR : Lost Time Injury Rate ou nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 200 000 heures annuelles travaillées



En France, POCLAIN offre et met à disposition de ses collaborateurs différents services afin de faciliter leur quotidien familial et professionnel ou de les accompagner lors de situations personnelles difficiles.

#### ASSISTANTE SOCIALE, SERVICE D'ÉCOUTE

POCLAIN met à la disposition de ses salariés, un service social, présent sur site et une ligne d'écoute, numéro téléphonique unique, qui permettent d'assurer un accompagnement au quotidien, d'information, d'orientation ou administratif et d'apporter des solutions adaptées et personnalisées.

#### PROF EXPRESS

Par la mise en place du service en ligne Prof Express, POCLAIN accompagne ses collaborateurs et leur famille avec un dispositif d'aide scolaire personnalisé.

#### CRÈCHE

Dans un souci de bien-être, POCLAIN propose des places en crèche, permettant ainsi une plus grande tranquillité d'esprit de ses collaborateurs ayant des enfants en bas âge.

#### MUTUELLE

Afin de garantir une couverture santé, et de permettre ainsi l'accès aux soins pour tous ses collaborateurs, POCLAIN a fait le choix de prendre en charge la cotisation mutuelle 2023 dans sa globalité.

#### PRÉVOYANCE

Historiquement, POCLAIN a mis en place une prévoyance auprès de tous ses collaborateurs, garantissant ainsi une couverture supplémentaire, notamment dans le cadre de situations difficiles.

#### TICKET CESU

Chaque année, POCLAIN, propose à ses collaborateurs, des tickets « Chèques Emploi Service Universel ». Ainsi, l'entreprise participe financièrement à la possibilité pour le collaborateur et sa famille de bénéficier d'activités de services à la personne.

# ENVIRONNEMENT



## INTRODUCTION ET TRAVAUX MENÉS

### 2023 : Année de structuration de nos ambitions environnementales

Une ambition sociétale est une vision et un projet à long terme. Sa définition est engageante et s'intègre dans la stratégie d'entreprise. Pour notre Groupe POCLAIN, cette vision se devait d'être ambitieuse, de répondre aux attentes des Parties Prenantes, tout en restant réaliste et crédible au regard de l'entreprise.

Les composantes sociales et sociétales de notre politique RSE déjà bien définies, le Groupe POCLAIN a engagé mi-2022 une démarche structurée afin de les compléter par une composante environnementale. Un travail long et approfondi d'équipes multidisciplinaires issues de toutes les Directions opérationnelles et Directions support a permis d'élaborer et de présenter une proposition, validée par le Comité d'Administration. Depuis novembre 2023, l'entreprise s'organise pour l'opérationnaliser et la mettre en œuvre.

La démarche d'élaboration s'est déployée sur 15 mois. Dans un premier temps, il a été important pour la Direction Générale de s'acculturer à cette dimension environnementale et de disposer d'informations quantitatives exploitables capables de dresser un portrait représentatif de nos empreintes environnementales, tant celles issues de nos activités que celles liées à nos produits.

#### 2023 A DONC ÉTÉ L'ANNÉE :

- Du premier bilan carbone pour le Groupe, avec le calcul de la génération de gaz à effet de serre par des mesures et des estimations exprimées en tonnes CO<sub>2</sub> équivalent,
- De l'élaboration et de la structuration de la réalisation d'une analyse du cycle de vie « du berceau à la tombe » du moteur le plus vendu dans le Groupe.

Une « Analyse du Cycle de Vie » correspond à l'identification, la quantification et la consolidation des fractions d'impacts environnementaux imputables et générées d'une part par les activités concourantes à la production d'un moteur (de l'extraction des minerais jusqu'à l'expédition au client du produit fini), et d'autre part, par toutes les phases de vie du produit fini, de l'exploitation, la réparation et le transport... jusqu'à sa fin de vie, qu'elle soit du recyclage ou de l'enfouissement. Cette analyse suit une méthodologie normée ISO et appréhende l'impact environnemental suivant de multiples axes, comme l'acidification des eaux, la déplétion en minéraux et métaux, la génération de gaz à effet de serre, l'eutrophication des eaux, le prélèvement en eau, la formation d'ozone etc.

En 2023, la phase d'écoute des clients a débuté, avec l'analyse de leurs publications et des entretiens directs avec un certain nombre d'entre eux. Le contexte concurrentiel a aussi été scruté et les attentes des collaborateurs prises en compte.

Les aspects réglementaires, reflets des orientations politiques, ont été appréhendés, notamment la nouvelle Directive Européenne concernant les obligations de reporting extra-financier (CSRD) qui s'imposent à nous dès les publications 2026, mais aussi le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières MACF (aussi connu sous la dénomination de taxe Carbone). Tous deux sont autant d'indices sur les possibles impacts économiques à venir en lien avec les aspects environnementaux.

Enfin, toute politique environnementale ne peut réussir sur le long terme que si elle résonne avec la culture et les valeurs de l'entreprise. Un des aspects critiques était donc d'intégrer des impacts positifs sensibles pour les communautés locales, proches des implantations de nos sites.

Une première analyse de double matérialité des impacts environnementaux a été réalisée en jeu par enjeu. Cette analyse consiste à apprécier l'ampleur des impacts des enjeux environnementaux sur les résultats financiers de l'entreprise et des impacts des activités de l'entreprise sur l'environnement, la population, la société et les territoires etc. Par exemple, quel est l'impact « pollution » de l'entreprise à l'externe et quel est celui du business de l'évolution sociétale ou réglementaire lié à la pollution (comme l'interdiction de certaines substances) sur l'activité de l'entreprise, ses produits ou ses marchés.

Cette analyse de double matérialité, réalisée suivant les préconisations de la réglementation CSRD, présente encore bien des limites car les données nécessaires fiables ne sont pas toutes disponibles, principalement celles liées aux fournisseurs ou à l'usage réel des produits par les clients. Au fur et à mesure du déploiement des mécanismes de communication extra-financière, ces données se préciseront, et l'analyse sera réactualisée régulièrement pour en tenir compte.

*Grâce à la qualité du travail des équipes et de leur engagement, la proposition élaborée et son niveau élevé d'ambition ont obtenu l'adhésion, pleine et entière, de l'intégralité du Comité de Direction et ont été approuvés à l'unanimité par le Comité d'Administration.*



## Processus d'élaboration de L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE

- 1 Accroître la maturité et la compréhension
- 2 Acquérir une vision de la situation et des ordres de grandeur
- 3 Écouter la voix du client
- 4 Appréhender le contexte et les enjeux
- 5 Identifier les domaines et pistes d'actions
- 6 Élaborer une ambition prenant en compte la culture et l'ADN de Poclain
- 7 Obtenir la validation de l'ambition par le Comité d'Administration (CA)
- 8 Développer l'adhésion des collaborateurs
- 9 Décliner l'ambition en objectifs
- 10 Opérationnaliser et implémenter

Analyse  
du Cycle de Vie (ACV)  
d'un moteur

Bilan  
Environnemental  
2022

Étude d'une  
feuille de route  
Environnementale

Août 22

Déc. 22

Avril 23

- Un consultant accompagnateur
- Groupe de travail transverse multi-métiers
- Du berceau à la tombe - Multi-scénarios (2 sites de production, 2 lieux de livraison, option électro-hydraulique)
- Collecte des données
- Analyse des résultats (12 axes : CO<sub>2</sub>, eau, pollution, consommation matière etc.)
- Analyse approfondie des émissions de CO<sub>2</sub> et détermination des ordres de grandeurs des leviers

- Périmètre Groupe (hors bureaux commerciaux)
- Énergie / eau / CO<sub>2</sub> / déchets

- Un consultant accompagnateur
- Interviews de clients
- Analyse de rapports RSE de concurrents et clients
- Groupe de travail transverse : Analyse de double matérialité des enjeux RSE selon la directive européenne "CSRD"
- Élaboration de macro-fiches d'action par métier et par enjeux

Comex

Comex

Comex

- Acculturation aux notions et vocabulaires
- Partage des résultats
- Élaboration et alignement sur une proposition d'ambition

CA

L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DE POCLAIN  
EST VALIDÉE PAR LE COMITÉ D'ADMINISTRATION

OPÉRATIONNALISER  
ET DÉPLOYER

Juil. 23

Sept. 23

Oct. 23

## ÉVOLUTION DE NOTRE CHARTE RSE

### POCLAIN s'engage dans une démarche globale de durabilité traduite au sein de sa Charte RSE

Au regard de son secteur d'activité et de sa responsabilité sociétale, POCLAIN a décidé de positionner la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources hydriques comme deux axes de travail prioritaires dans la déclinaison de sa stratégie de développement durable.



**NOTRE CHARTE RSE EST LE SYMBOLE DES FONDEMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE NOTRE GROUPE.**

*Pour refléter notre volonté de lutter contre le dérèglement climatique et pour la préservation de l'eau, deux Objectifs de Développement Durable, définis par les Nations Unies, viendront compléter notre charte actuelle à savoir l'ODD 6 et l'ODD 13.*



En raison du réchauffement climatique et d'une démographie mondiale croissante, la demande en eau excède les ressources hydriques disponibles. De nombreux pays sont déjà confrontés à des pénuries d'eau et à la pollution de cette ressource vitale et épuisable.

POCLAIN s'engage, au sein de ses activités industrielles, à lutter contre la pollution de l'eau et à réduire la consommation de cette ressource naturelle par la mise en place de dispositifs appropriés à son recyclage.



Avec l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, les changements climatiques se produisent à un rythme beaucoup plus effréné et amplifient la violence des phénomènes météorologiques.

POCLAIN s'engage, entre autres, à optimiser et décarboner sa chaîne logistique, améliorer le rendement de ses transmissions et offrir des solutions innovantes électrohydrauliques et électriques.

## ANALYSE DU CYCLE DE VIE D'UN MOTEUR HYDRAULIQUE 1/3

### Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

Un outil privilégié pour élaborer une stratégie de développement durable.

Le changement climatique est un processus induit de l'accumulation de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère ce qui empêche la chaleur de s'échapper dans l'espace, réchauffant ainsi la planète. Les gaz à effet de serre ne concernent pas seulement le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), ils incluent également le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), les hydrofluorocarbures (HFC), l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) et le tri fluorure d'azote (NF<sub>3</sub>).

Des initiatives ont été mises en œuvre concernant l'atténuation du changement climatique, à l'image de l'Accord de Paris. L'objectif de cet accord international sur le climat, conclu en 2015 dans le cadre

de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels ».

La lutte contre le dérèglement climatique est donc devenue un enjeu crucial, voir vital, pour tous citoyens et toutes entreprises.

Pour définir notre plan d'actions, POCLAIN devait identifier les sources d'émissions de GES directes et indirectes. Pour cela,

une équipe pluridisciplinaire de 8 collaborateurs, accompagnée du CETIM (Centre Technique de la fédération des Industries Mécaniques) ont travaillé pendant plus d'un an, entre août 2022 et juillet 2023, sur l'analyse environnementale du cycle de vie du moteur hydraulique le plus vendu dans le Groupe : le moteur MS02.

L'accent a été mis sur les émissions liées aux opérations de l'entreprise (scopes 1 et 2) et aux émissions indirectes en aval et amont (scope 3), incluant les activités liées aux achats.

### LES ÉMISSIONS DE GES SONT DONC DÉCOUPÉES EN TROIS SCOPES :

- Le **Scope 1** concerne les émissions directes de GES produites par l'entreprise,
- Le **Scope 2** englobe les émissions indirectes liées à l'énergie en amont de l'entreprise,
- Le **Scope 3** regroupe les émissions de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval des opérations de l'entreprise.



### LES ANALYSES ONT PORTÉ, ENTRE AUTRES, SUR :

- Les émissions de CO<sub>2</sub> équivalent\*,
- La consommation d'eau,
- La consommation de minéraux et des ressources métalliques,
- L'acidification,
- L'eutrophisation de l'eau douce,
- La formation photochimique d'Ozone.

(\* ) CO<sub>2</sub> équivalent est une unité qui compare les impacts des différents GES en matière de réchauffement climatique et cumule leurs émissions.

## ANALYSE DU CYCLE DE VIE D'UN MOTEUR HYDRAULIQUE 2/3

**L'unité fonctionnelle analysée** : assurer la mobilité ou l'immobilité (frein de parking) d'une roue de chargeuse multi-fonction tout en assurant le soutien structurel véhicule (lien roues-châssis) ayant des masses chargées entre 2 et 5T pendant 5000 heures.

**Le flux de référence** : le moteur le plus vendu dans le Groupe.

**Le périmètre de l'analyse** a concerné du berceau à la tombe : le cycle de vie du moteur, depuis l'extraction des minerais, sa fabrication et sa distribution, son utilisation en clientèle jusqu'à sa fin de vie.



### CETTE ÉTUDE A PERMIS :

- D'évaluer de manière quantitative les impacts du moteur sur l'environnement pendant la durée de son cycle de vie,
- D'identifier leurs origines,
- De comparer différents scénarios, comme par exemple le lieu de production afin d'appréhender les facteurs influents,
- De déterminer des axes prioritaires d'amélioration sur la base de données chiffrées,
- D'orienter, in fine, les discussions internes et la stratégie sur les enjeux les plus importants.

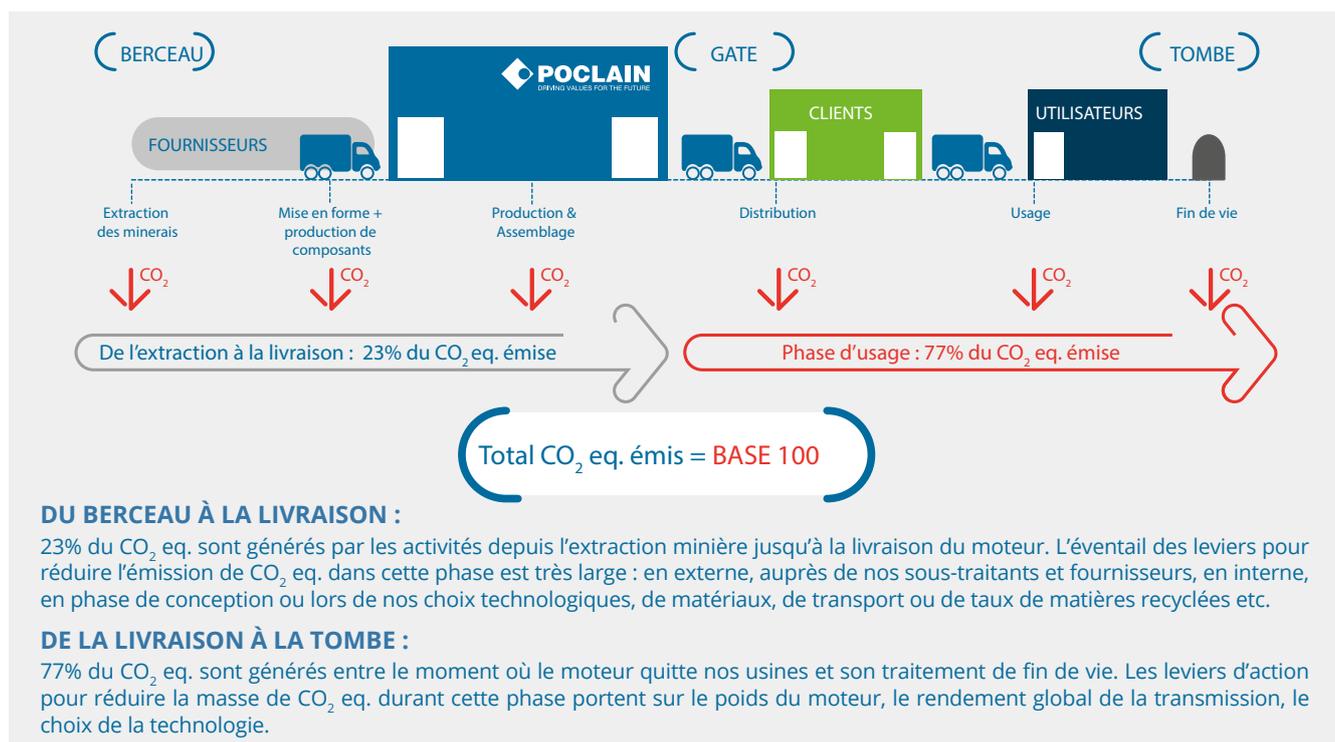
### ET A DÉMONTRÉ LES RÉSULTATS SUIVANTS :

- La quantité (1) et la répartition des émissions de gaz à effet de serre depuis l'extraction des matières jusqu'à la fin de vie du moteur étudié,
- L'absence de variation significative d'impact liée à la localisation du site de production (Europe centrale / Inde),
- L'importance de la phase d'usage du produit de la génération de GES.



## ACV - ANALYSE DU CYCLE DE VIE DU MOTEUR "DU BERCEAU À LA TOMBE"

Cas d'un système de transmission sur base d'un moteur diesel

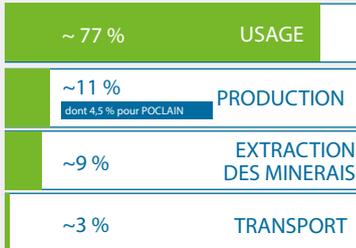


(1) Pour des informations précises, détails et modalités de l'étude, contacter la Direction du Programme RSE.

## ANALYSE DU CYCLE DE VIE D'UN MOTEUR HYDRAULIQUE 3/3

### EXEMPLES D'INFORMATIONS ISSUES DE L'ÉTUDE ACV

#### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU MOTEUR



#### IMPACT DE L'ÉVOLUTION VERS L'ÉLECTROMOBILITÉ :

Si le mix d'utilisation du moteur évolue vers 80% de diesel et 20% d'électrohydraulique, la génération moyenne de CO<sub>2</sub> diminue de 8%.

Si l'utilisation est 100% électrohydraulique, la génération moyenne de CO<sub>2</sub> diminue de 38%.

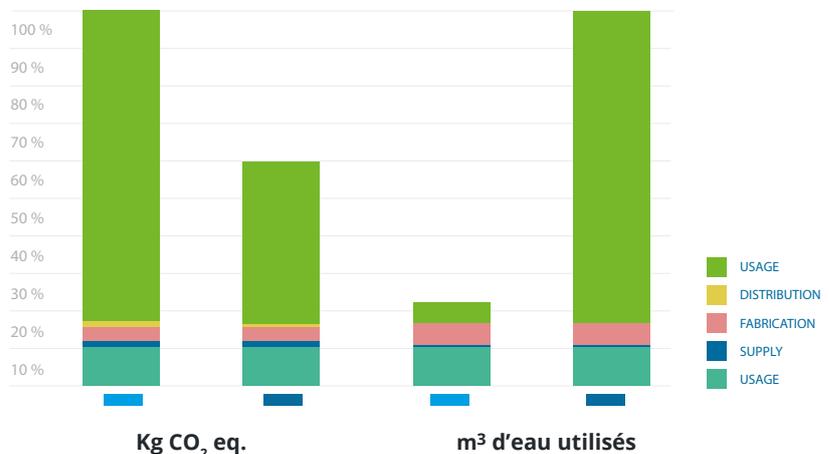
#### ORDRES DE GRANDEUR DES LEVIERS

- Remplacer l'acier fortement allié du moteur par de l'acier faiblement allié, **réduit** le CO<sub>2</sub> généré de **6 kg**.
- Réduire la masse d'acier fortement allié engagé dans la fabrication d'un moteur (sans modifier sa masse finale) **réduit** la quantité de CO<sub>2</sub> générée de **13 kg**.
- Réduire de 1 kg la masse finale (sans modifier la masse de matière engagée) **réduit** la quantité de CO<sub>2</sub> généré de **47 kg**.
- Réutiliser un couvercle moteur **réduit** la quantité de CO<sub>2</sub> générée de **50 kg**.
- Améliorer d'un point l'efficacité totale de la transmission **réduit** la quantité de CO<sub>2</sub> générée de **124 kg**.
- Transporter un moteur en avion et non par bateau (pour un trajet de 5 000 km) **augmente** la quantité de CO<sub>2</sub> générée de **120 kg**.

### EXEMPLE DE DONNÉES RÉULTANTES DE L'ACV DU MOTEUR

- SCÉNARIO THERMIQUE-HYDRAULIQUE
- SCÉNARIO ELECTRO-HYDRAULIQUE

L'analyse du cycle de vie du moteur a constitué un outil privilégié pour élaborer notre stratégie de développement durable. Couplée à l'élaboration de la matrice de double matérialité, une liste d'actions a été définie pour réduire l'empreinte environnementale du Groupe POCLAIN.



Les incitations des parties prenantes des organisations (clients, investisseurs, actionnaires, collaborateurs etc.) en matière de protection de l'environnement sont de plus en plus exigeantes. La réglementation européenne se renforce. Construire une chaîne de valeur résiliente et soucieuse de l'environnement est donc un enjeu majeur pour un avenir durable.

Outre la protection de la planète et des générations futures, il existe un intérêt économique à poursuivre une chaîne de valeur vertueuse qui inclue une réflexion autour de la conception des produits, du

mode de fabrication et de transport, de la réduction du gaspillage, de la réutilisation du produit et de son recyclage etc.

Le réchauffement climatique, s'il n'est pas contrôlé, provoquera des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents accompagnés de perturbations majeures dans les chaînes de valeur mondiales. Le prix de l'inaction pourrait s'avérer plus coûteux (augmentation des coûts de transports, du prix des matières premières, des retards de livraisons etc.).

L'analyse du cycle de conception et de pro-

duction des produits est une démarche qui ne sera pleinement efficace que si tous les acteurs de la chaîne de valeur travaillent de pair pour mutualiser les efforts et les bonnes pratiques environnementales.

**POCLAIN souhaite donc se positionner, non pas comme un simple fournisseur, mais comme un partenaire actif auprès de ses clients pour les accompagner de son mieux vers un avenir durable avec des offres de produits et services efficaces, respectueux de l'environnement.**

## MISE EN ŒUVRE DE LA CSRD

### Une norme et des enjeux de matérialité

#### Une nouvelle directive, un règlement taxonomie et des obligations de reporting extra-financier !

Le 16 décembre 2022, le texte final de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne. Retranscrit en droit français en décembre 2023, cette directive définit des obligations de reporting extra-financier selon 12 normes thématiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance). Les grandes entreprises, cotées et non cotées, comme les petites et moyennes entreprises sont soumises à cette directive selon un échéancier progressif.

La directive CSRD évalue et améliore la communication des performances non financières de l'activité des entreprises dans l'optique d'entamer une transition écologique et sociale responsable.

Le règlement taxonomie, adopté en 2020 par l'Union Européenne définit, quant à lui, **6 objectifs environnementaux communs à tous les acteurs économiques de l'Union :**

1. Atténuation du changement climatique,
2. Adaptation au changement climatique,
3. Utilisation durable et protection des ressources marines,
4. Transition vers une économie circulaire,
5. Prévention et contrôle de la pollution,
6. Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes naturels.

#### L'objectif de cette directive et de ce règlement est double :

- Promouvoir des entreprises durables et les encourager à adapter des perspectives, une stratégie et une vision à plus long terme,
- Fournir aux investisseurs, désireux de pratiquer une finance durable, des données fiables et comparables au travers du reporting extra-financier.

De plus en plus d'investisseurs, en effet, s'engagent dans une démarche d'ISR (Investissements Socialement Responsables) et utilisent, pour cela, des critères d'évaluation ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) pour sélectionner les entreprises les plus matures en RSE, dans lesquelles ils pourront investir. Si le Groupe POCLAIN peut sembler peu concerné, ses principaux clients le sont directement. Notre performance environnementale contribue donc à la leur.

L'une des premières obligations qu'impose cette Directive est pour les entreprises d'analyser les enjeux sociétaux et environnementaux au regard d'une double matérialité. Cette analyse détermine le reporting, qui doit s'effectuer dans le respect de 12 nouvelles normes, au sein d'un rapport extra-financier. Ce reporting fera l'objet à moyen terme d'un audit de vérification par un organisme tiers homologué en Europe.

#### L'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ : LA BASE DE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ !

Cette analyse matricielle aboutit à une cartographie représentant les impacts de l'entreprise sur la population et son environnement extérieur et les impacts de durabilité correspondant aux facteurs de risque exogènes pouvant compromettre son développement et ses performances financières.

L'exercice de cotation est nouveau, avec peu de recul et parfois insuffisamment de données qualifiées. Le niveau de maturité ainsi que la qualité et la disponibilité des données vont très certainement progresser en fonction des retours d'expériences. La matrice de matérialité du Groupe POCLAIN pourrait alors évoluer et entraîner des ajustements.

L'exercice a également été utile pour définir la feuille de route et les priorités RSE.



### L'ANALYSE MENÉE PAR POCLAIN CONCLUT À LA MATRICE SUIVANTE :

**IMPACT**  
sur les personnes  
ou l'environnement

|              |         |            |           |              |          |
|--------------|---------|------------|-----------|--------------|----------|
| critique     |         |            | 19        | 1            |          |
| significatif |         |            | 21        |              | 9        |
| important    |         |            | 3         | 4            |          |
|              |         |            | 6         | 8            |          |
| informatif   | 11      |            | 10        | 5            |          |
|              |         |            |           | 12           |          |
| minimal      | 15      | 16         | 17        |              |          |
|              | 7       | 13         | 14        | 20           |          |
|              |         |            |           | 2            |          |
|              | minimal | informatif | important | significatif | critique |

**IMPACT** sur les valeurs de l'entreprise

Les enjeux matériels sont situés dans les carrés blancs.

- 1** Atténuation du changement climatique
- 2** Adaptation au changement climatique
- 3** Énergie
- 4** Pollution de l'air (intérieur et extérieur)
- 5** Pollution de l'eau
- 6** Pollution du sol
- 7** Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires
- 8** Substances préoccupantes
- 9** Substances très préoccupantes
- 10** Prélèvements d'eau
- 11** Consommation d'eau
- 12** Rejets d'eau
- 13** Rejets d'eau dans les océans
- 14** Extraction et utilisation des ressources marines
- 15** Impacts directs sur la perte de biodiversité
- 16** Impacts sur la situation des espèces
- 17** Impacts sur l'étendue et l'état des écosystèmes
- 18** Impacts et dépendances sur les services écosystémiques
- 19** Ressources entrantes
- 20** Ressources sortantes
- 21** Déchets

 Enjeu de matérialité de plusieurs concurrents de POCLAIN

## NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

POCLAIN s'engage à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> et à respecter ainsi les accords de Paris consistant à contenir la hausse des températures bien en deçà de 2 degrés.

Le changement climatique ressort comme point d'attention dans notre analyse de double matérialité, tant sur la génération de CO<sub>2</sub> que sur l'utilisation d'énergie. Comme l'étude de l'analyse du cycle de vie (ACV) le montre, la génération de gaz à effet de serre est majoritairement liée à la phase d'usage de nos produits (scope 3 aval). La génération de CO<sub>2</sub>-équivalent sur les phases de vie « berceau – portail » (scopes 1, 2 et 3 amont) ne représentant que moins du quart de l'impact.

Ainsi, l'amélioration de notre performance, en particulier l'amélioration de l'impact CO<sub>2</sub> de nos systèmes de transmission représente un levier efficace pour réduire l'impact carbone de nos clients et de leurs machines.

L'ambition du Groupe POCLAIN et son engagement majeur s'inscrit dans l'atteinte des objectifs des accords de Paris (COP21).

Afin de mobiliser l'entreprise et d'objectiver notre contribution réelle, le Groupe s'est officiellement engagé en 2023 dans une démarche SBTi (Science Based Target Initiative) : l'engagement de faire évaluer et valider afin la fin 2025 notre plan d'actions

par un organisme indépendant affilié à l'ONU. La validation porte, d'une part, sur l'ampleur des objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> qui doit être cohérente avec l'atteinte des objectifs de la COP21, et d'autre part, sur la pertinence des calculs et projections des différents projets inclus dans le plan d'actions, concourant à cette réduction. Cela signifie que nos objectifs quantifiés actuels pourront être adaptés pour prendre en compte les travaux et conclusions du SBTi sur notre plan initial. Parmi ces objectifs, il y a la réduction absolue de 40% par rapport à 2022 des émissions de CO<sub>2</sub>-équivalent sur le scope 1 et 2, ainsi que la réduction moyenne de 10% par heure d'usage de nos produits.

L'une des composantes du plan concerne l'évolution de nos produits. Le Groupe s'est engagé dans une diversification technologique avec le développement d'une gamme de moteurs électriques permettant à nos clients de concevoir et produire des machines hybrides ou 100% électriques. Le développement des volumes de production de ces nouveaux produits permettra de réduire de manière significative la génération de gaz à effet de serre liée à notre scope 3 aval.

En complément, POCLAIN a également réorienté les priorités de sa R&D concernant sa technologie hydraulique originale, afin de placer au cœur des innovations la recherche d'efficacité énergétique du système de transmission et non plus la performance technique du moteur ou de la pompe pris isolément.

Concernant les scopes 1, 2 et scope 3 amont, des premières actions sont identifiées comme notamment l'utilisation des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique des opérations et des bâtiments. À ce titre, **la certification ISO 50001 est un objectif de tous nos sites industriels, 60 % sont déjà certifiés et 100% le seront d'ici à 2026.**

Une feuille de route énergétique relative aux activités propres de production a été élaborée en 2023 et se déploie. Le plan prévoit aussi le développement de l'éco-conception, l'augmentation du taux de recyclé, la réduction de la masse engagée ou l'amélioration du ré-usage de composants ou produits participant à la réduction de CO<sub>2</sub>.

Enfin, afin de faciliter la prise des bonnes décisions à tous niveaux, la valorisation économique des tonnes de carbone sera incluse à compter de 2024 dans la comparaison des options d'achats et d'investissements.



**EXEMPLE DU TRAVAIL RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE INDIENNE BASÉE À PONDICHÉRY : les activités exercées depuis quatre ans ont permis une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de plus 160% comparée aux gains obtenus en 2020. Basé sur une méthode simple des 5 « RE » un plan d'actions se décline progressivement depuis maintenant quatre ans.**

#### 1 REmplacer

##### REmplacer

Des équipements énergivores ont été remplacés par des installations nouvelle génération plus performantes aussi bien sur le plan énergétique que sur le plan technologique.

> **Les émissions de CO<sub>2</sub> fléchissent de 352 tonnes par an.**

#### 2 RÉcupérer

##### RÉcupérer

Des systèmes de récupération de chaleur sont installés chaque fois que cela est possible : la chaleur ainsi récupérée peut alors être utilisée à d'autres fins.

> **Les émissions de CO<sub>2</sub> fléchissent de 120 tonnes par an.**

#### 3 REcycler

##### REcycler

Un système de traitement des huiles usagées a été mis en place. Précédemment, ce traitement était réalisé par un prestataire. L'internalisation de cette opération en réduit le coût, génère un gain de temps et élimine les transports aller-retour entre le prestataire et POCLAIN.

> **Les émissions de CO<sub>2</sub> fléchissent de 5 tonnes par an.**

#### 4 RÉutiliser

##### RÉutiliser

Le toit du site de production est couvert de 540 panneaux solaires. Opérationnels depuis début 2023, ils participent à l'alimentation électrique du site.

> **Les émissions de CO<sub>2</sub> fléchissent de 390 tonnes par an.**

#### 5 RÉduire

##### RÉduire

Des aménagements ont été réalisés afin d'éliminer les temps d'attente et les consommations inutiles, de baisser la température de certaines opérations de traitement des composants et de réduire la durée de certains processus sans dégrader la qualité des composants traités.

> **Les émissions de CO<sub>2</sub> fléchissent de 25 tonnes par an.**



Conjuguées à d'autres améliorations, le site de Pondichéry a réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> de **1 140 tonnes en 2023 contre 629 tonnes en 2022, soit une progression de plus de 80%.**

## NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : LUTTE CONTRE LA POLLUTION

### La pollution recouvre plusieurs dimensions sur lesquelles le Groupe POCLAIN est engagé

La pollution liée à nos activités industrielles, la pollution générée par nos fournisseurs en amont de nos activités industrielles et la pollution liée à nos produits.



L'analyse de double matérialité réalisée fait principalement ressortir l'enjeu relatif à l'usage de substances définies comme très préoccupantes (les polluants comme les PFAS, substances perfluorées).

Cette analyse identifie dans une moindre mesure quelques enjeux relatifs à l'usage de substances définies comme préoccupantes ainsi que des risques de pollution localisée pour les sols, l'eau ou l'air.

**Nos activités industrielles** sont en effet globalement peu génératrices de pollution. Elles reposent principalement sur des

procédés d'usinage et d'assemblage, complétés pour certains sites par des opérations de traitement de surface et de mise en peinture.

Dans ce domaine, nos efforts se concentrent donc sur la maîtrise de notre système de management environnemental. À ce titre 6 de nos 8 sites industriels sont déjà certifiés ISO 14001. **Notre ambition officielle est que chacun de nos sites industriels soit certifié ISO 14001 d'ici 2026.** Et pour chaque nouveau site ouvert ou acquis, l'objectif est qu'il obtienne sa certification sous 3 ans après le début de son activité ou de sa date d'acquisition.

**L'ambition relative à l'économie circulaire participe aux efforts de réduction de la pollution, avec comme objectifs le zéro enfouissement de déchets d'ici à 2030, le maintien et la promotion de notre offre de REMANufacturing, l'éco-conception systématique de 100% de nos produits sortant du Bureau d'Etudes d'ici à 2030, de faire en sorte que d'ici cet horizon, 99% de la masse des produits sortants, emballages compris, soient composées de matériaux recyclables, et que le taux de matière recyclée atteigne au moins 70% en masse dans nos intrants.**

**Enfin, concernant la pollution liée à nos produits**, elle relève principalement de deux ordres.

Le premier, coté non prioritaire, concerne la réduction des fuites d'huile durant l'usage de nos moteurs. Cette dimension est déjà et depuis longtemps une préoccupation majeure et bien traitée, car elle rejoint la thématique de la performance et de la fiabilité des moteurs, une fuite étant synonyme de perte de puissance et de détérioration accélérée. Aucune ambition particulière n'a été émise.

Le second est jugé prioritaire : il concerne la suppression de toutes les substances définies comme très préoccupantes ou préoccupantes.

**Ce sujet confronte l'entreprise à une double difficulté :**

- Celle de l'identification de la présence de ces substances dans nos produits. Cela réclame de faire face à l'importante diversité de nos composants et de nos fournisseurs. C'est un travail de traçabilité et d'acquisitions des informations utiles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Celle de trouver des solutions de rechange, de les éprouver et de les valider.

**Notre ambition est très claire :** être en conformité avec la législation concernant ces substances, le plus tôt possible. Cela concerne notamment le plomb ainsi que les PFAS, dont certains sont utilisés pour l'amélioration des performances d'étanchéité.

#### Des actions opérationnelles sont également mises en œuvre, adaptées à la situation et les activités de chacun des sites



**L'analyse périodique du volume des principaux polluants atmosphériques par un tiers indépendant**



**La mise en place d'installations de traitement des eaux usées**



**La réduction des déchets internes au moyen de la réutilisation, de la récupération ou du recyclage des matériaux**



**Des mesures régulières du niveau sonore des activités industrielles**

**Concernant notre chaîne amont**, la quantification des risques de pollution est délicate, car nous ne disposons pas suffisamment d'informations exploitables et fiables tout le long de la chaîne amont, permettant d'apprécier de manière réaliste la situation et le risque réel de pollution. Force est aussi de constater que notre taille, en termes de donneur d'ordre, ne nous permet pas toujours d'obtenir de nos fournisseurs l'obtention de ces informations.

Mais nous restons optimistes, car cette situation devrait évoluer dans les années à venir avec l'entrée en vigueur progressive des législations relatives à la communication extra-financière, dont la CSRD.

Dans ce cadre, le levier le plus pertinent et actionnable pour notre Groupe reste l'augmentation du taux de recyclé et le développement du ré-usage. Cela permet de réduire la consommation de ressources primaires comme les minerais, dont l'extraction ou l'obtention est très souvent estimée plus polluante que les procédés de recyclage.

## NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : PRÉSERVATION DE L'EAU

### Réduire les prélèvements et éliminer tout risque de pollution

L'analyse en double matérialité ne fait pas ressortir l'enjeu de la préservation de l'eau comme majeur et prioritaire pour le Groupe POCLAIN. Ce sont les valeurs et la culture de l'entreprise, de ses salariés et de ses dirigeants qui s'expriment dans les objectifs ambitieux que s'est fixé l'entreprise.

Depuis sa création, la culture du Groupe est de générer un impact positif local auprès des communautés proches de ses implantations. Cela s'est matérialisé initialement dans des actions d'ordre sociétal et éducatif.

Ce souci des communautés locales se traduit dans le domaine environnemental par une attention particulière portée à la disponibilité de l'eau pour ces communautés : Nos activités économiques ne doivent pas réduire cette disponibilité au détriment des habitants. Il s'agit donc de réduire les prélèvements à leurs stricts minimums et d'éliminer tout risque de pollution des cours d'eau et nappes phréatiques.

Cette ambition se focalise initialement sur les sites localisés en zone de stress hydrique, comme notre site indien de Pondichéry. Puis elle concernera tous les sites industriels avant de s'étendre à nos fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement amont.



**L'ambition est ainsi de réduire de 30% en absolu par rapport à 2022 et d'ici à 2030 nos prélèvements d'eau pour les sites localisés en zone de stress hydrique et de 15% pour les autres sites.**

**Nous ambitionnons aussi réduire le prélèvement d'eau de 30% par unité produite. Et réduire de 10% celle issue de notre chaîne d'approvisionnement.**

Nous travaillons également à identifier les risques de pollution liés à nos opérations, soit par substitution de technologie, soit en renforçant les mesures de sécurisation et de prévention.

**Enfin, nous œuvrons à ce que d'ici 2026, tous nos sites industriels soient certifiés ISO 14001 (système de management environnemental). À fin 2023, 75% le sont déjà.**

L'Inde est l'un des pays les plus peuplés au monde avec plus de 1,4 milliard d'habitants. Le pays abrite 17,5% de la population mondiale mais ne dispose que de 4% des ressources en eau douce. Entre sécheresses et diminution drastique des nappes phréatiques, la gestion de l'eau dans ce pays est une réelle problématique.

### SOUTENIR UN USAGE PÉRENNE DE L'EAU À PONDICHÉRY

Comme de nombreuses régions en Inde, Pondichéry se trouve en situation de stress hydrique. La croissance démographique et le réchauffement climatique accentuent le manque d'eau. Qui plus est, le site de Pondichéry est tributaire d'un puits de forage pour ses besoins en eau.

Conscient de sa responsabilité en la matière, POCLAIN, depuis quelques années déjà, mobilise des investissements pour diminuer sensiblement la consommation en eau que ce soit pour un usage domestique, industriel ou l'entretien du site.



**Au cours des 9 dernières années, la production du site en moteurs a presque triplé alors que la consommation d'eau a diminué de 40% passant de 25 000 litres d'eau par jour en 2015 à 15 000 litres par jour en 2023.**

Ce gain a été rendu possible par diverses actions instaurant progressivement une économie circulaire de l'eau. Après des actions anti-gaspilles, des travaux d'envergure ont été réalisés :

- Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales d'une capacité de 3,5 millions de litres,
- Installation d'une station de traitement des eaux usagées. Les eaux traitées sont ensuite réintroduites dans les circuits industriels,
- Recyclage des eaux de refroidissement,
- Mise en place d'un système moins demandeur en eau lors des traitements de surface...

#### Pondichéry poursuit d'autres actions environnementales :

Chaque année, lors de la journée mondiale de l'environnement, des arbres d'essences différentes sont plantés selon la méthode japonaise Miyawaki permettant de créer ainsi rapidement une forêt assez dense dans endroit limité. Pondichéry collabore pour cela avec un réseau de jeunes volontaires « Young Indian ». Quelque 1 000 arbres ont déjà été plantés depuis le début de cette opération.

## NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### De nombreuses vertus sur le plan environnemental !

Ses deux principaux impacts concernent directement la réduction des prélèvements de ressources non renouvelables et celle du volume de déchets générés. Mais l'économie circulaire contribue souvent et indirectement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à la réduction de la pollution et des atteintes à la biodiversité associées à l'extraction des matières premières.

Lors de l'analyse de double matérialité, les résultats de l'Analyse du Cycle de Vie ont été pris en compte. Ces résultats ont confirmé que, pour le Groupe POCLAIN, les enjeux se situaient principalement dans le domaine des matières premières utilisées pour les intrants et dans celui de la génération de déchets issus de nos activités industrielles.

Ces deux domaines font l'objet d'attentions particulières depuis des années, avec plusieurs actions et projets réalisés ou encore en cours, comme **le programme « REMAN », une offre déjà opérationnelle de remanufacturing (remise à neuf) de nos moteurs.**

L'ambition environnementale concernant ces sujets vise donc à augmenter l'usage de matière recyclée, favoriser le ré-usage, augmenter le recyclage de nos propres produits et supprimer la mise en décharge et l'enfouissement de nos déchets.

L'option de prolonger la durée de vie de nos produits n'a pas été évaluée comme pertinente à ce stade, car leurs espérances de vie dépassent très souvent celles des matériels qu'ils équipent. Nos efforts se portent plutôt sur l'option de ré-usage.

**Afin de réduire le prélèvement de minerais, nous avons pour objectif de porter à 70% d'ici à 2030 le taux massique de matières recyclées dans nos intrants.**

Nous souhaitons développer le ré-usage, grâce au développement du REMANufacturing, activité qui consiste à récupérer un équipement usagé, à l'analyser, à le remettre au niveau de performance équivalent à celui d'un équipement neuf et à le revendre.

Force est de reconnaître que le Groupe POCLAIN seul ne peut pas mettre en place un modèle de remise à neuf, viable, durable et à large échelle.

Cette action nécessite la mise en dynamique de tout l'écosystème et ne peut advenir que sous l'impulsion d'un donneur d'ordres majeur, d'une coalition de donneurs d'ordres ou de la filière sectorielle dans son ensemble. L'avènement et le développement jusqu'à la viabilité économique d'un tel modèle nécessitera plusieurs années.

Notre objectif est alors de contribuer activement à l'émergence de ce modèle et de soutenir les initiatives dans ce sens. Pour ce faire, nous allons continuer à développer et mettre au service de nos clients et partenaires notre offre de REMANufacturing dans une perspective à long terme, au moins jusqu'en 2030.

Concernant **le recyclage de nos produits**, ceux-ci sont déjà composés de matières hautement recyclables. Nous allons toutefois **maintenir l'effort et porter d'ici à 2030 à 99% la part massique de matière recyclable composant nos produits finis emballés.**

Afin d'y parvenir, nous introduisons **l'éco-conception** dans nos processus de développement produit, **avec l'objectif qu'en 2030, la totalité des développements produits issus de nos Bureaux d'Études soient éco-conçus.**

La première étape consistera à clairement définir et partager la notion de ce qu'est un produit éco-conçu, afin d'être certain de l'impact environnemental significatif entre un produit développé suivant les processus d'éco-conception et un produit conçu suivant les processus actuels.

Enfin, nous avons l'ambition de **supprimer toute mise en décharge ou enfouissement de nos déchets industriels d'ici 2030.** Cela nécessitera de trouver des solutions de valorisation ou des solutions technologiques de substitution tant pour nos procédés industriels que pour les emballages des flux logistiques avec nos fournisseurs, entre nos usines et avec nos clients.



## MISE EN DYNAMIQUE DE NOS AMBITIONS

### Structuration des équipes RSE et étapes importantes

Notre politique environnementale est substantiellement ambitieuse afin de répondre aux enjeux auxquels POCLAIN fait face.

Afficher des ambitions et objectifs ne permet pas leur avènement naturel. Une approche en mode Programme a donc été élaborée et structurée afin de les concrétiser et rendre matériels au sein du Groupe, avec une équipe dont les membres sont des opérationnels issus de toutes les Directions.

La Directrice du Programme RSE dépend directement d'un membre du Comité de Direction. Le programme est suivi par le Comité de Direction tous les deux mois et la Directrice du Programme rapporte l'avancement des travaux auprès du Comité d'Administration deux fois l'an.

Ce Programme RSE est lancé sur le temps long et s'inscrit dans la feuille de route jusqu'en 2030.

L'année 2024 est l'année de la mobilisation et du lancement des travaux. **La priorité a été donnée à trois thèmes principaux :**

1. La structuration et la mobilisation de l'entreprise,
2. Le changement climatique,
3. La prise en compte du futur reporting extra-financier CSRD.

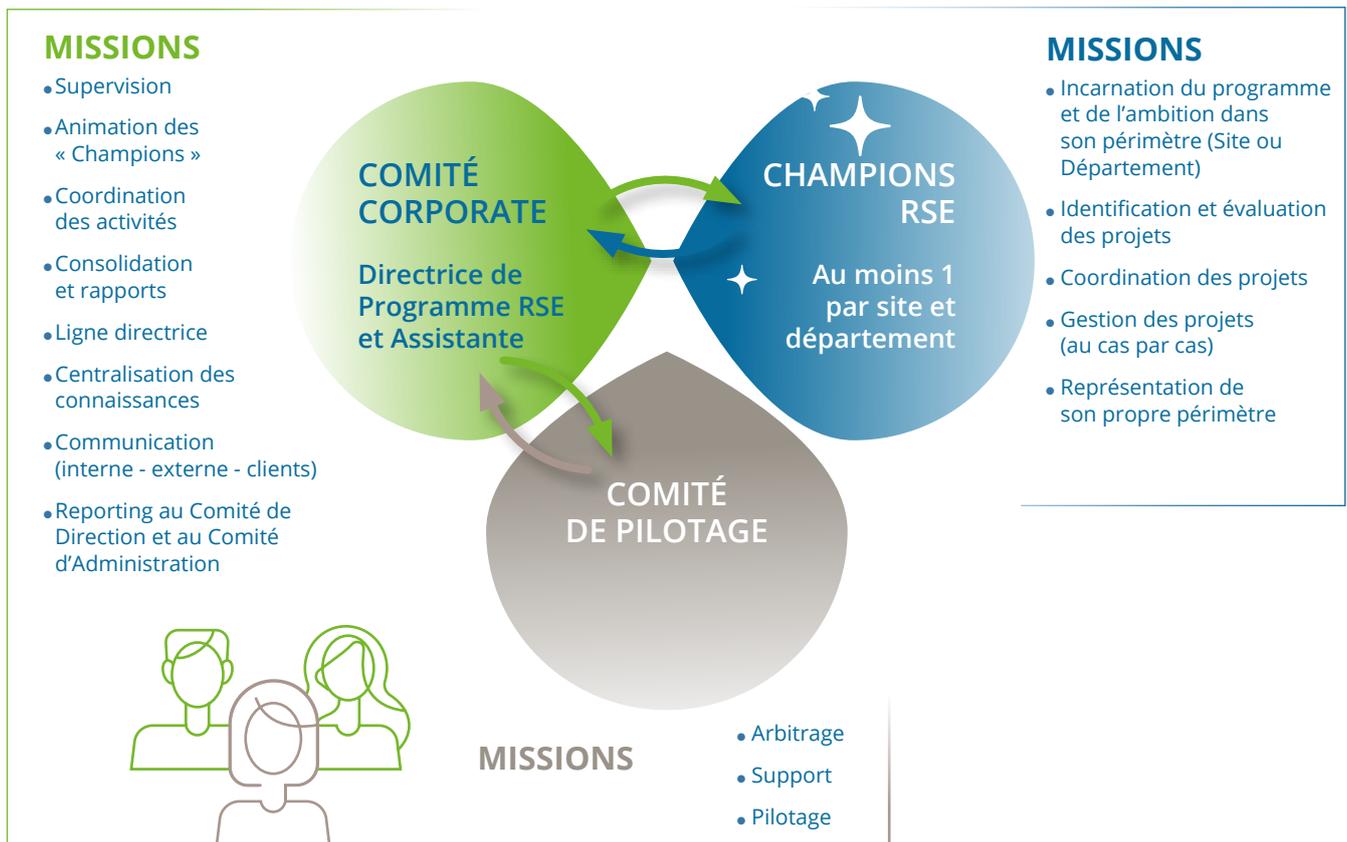
### QUELQUES ÉCHÉANCES IMPORTANTES JALONNENT LES PREMIÈRES ANNÉES.

Le plan d'actions détaillé de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera finalisé durant l'année 2024, pour être soumis à l'organisme SBTi (Science Based Target initiative) afin d'obtenir d'ici octobre 2025 sa validation. Les collaborateurs des différentes directions et différents sites seront mis à contribution afin d'identifier les pistes de réduction et leur qualification.

En premier lieu, POCLAIN doit disposer de la vision la plus quantifiée possible des différents postes d'émissions et donc fiabiliser la démarche d'obtention des données ainsi que les méthodes de calcul.

L'articulation avec le thème CSRD en découle naturellement car ces mêmes modalités et données seront celles utilisées pour le reporting extra-financier.

La collecte des données pour la CSRD devra débuter dès janvier 2025, le Programme doit donc finaliser la liste des informations à collecter, les processus et outils de collecte, ainsi que les méthodes de calculs d'ici fin 2024. Ces processus et outils devront être déployés et opérationnels dès début 2025 dans l'ensemble des sites du Groupe.



## SYNTHÈSE DE NOS AMBITIONS ET DE NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX POUR 2030

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

POCLAIN supporte les objectifs de la COP21 (Accords de Paris) pour limiter la hausse des températures à 1,5°C en 2050, et nous sommes engagés dans le programme SBTi\* (statut «committed») afin d'obtenir la validation objective de nos ambitions et de notre plan de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2025.

### LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

(Certaines valeurs peuvent évoluer afin de respecter les exigences de validation du SBTi)

- Réduire nos émissions absolues des scopes 1 et 2\*\* d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à 2022,
- Réduire les émissions du scope 3 par heure de fonctionnement de 10% en moyenne d'ici 2030 par rapport à 2022,
- Réduire les émissions par unité de production de l'extraction des matières premières à la porte de l'usine de 10% en moyenne d'ici 2030 par rapport à 2022,
- Contribuer au remplacement des transmissions alimentées à partir d'énergies fossiles par des transmissions basées sur l'énergie électrique en développant une gamme de solutions et de composants de transmissions électriques ou électro-hydrauliques,
- 80% de notre énergie sera bas carbone d'ici 2030,
- 90% de notre flotte industrielle et 100% de nos véhicules d'entreprise seront électriques d'ici 2030,
- 100% de nos sites industriels seront certifiés ISO 50001 (gestion de l'énergie) d'ici 2026.

### L'EAU

POCLAIN est concerné par la diminution de l'accessibilité à l'eau douce, essentielle à tous les êtres vivants. Sa culture d'entreprise est d'agir localement et d'avoir un impact positif sur la communauté. À ce titre, POCLAIN souhaite mettre en œuvre des actions pour réduire drastiquement sa consommation d'eau et réduire les risques de pollution de l'eau liés à ses opérations.

### LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- Réduire la consommation d'eau de nos sites situés dans des zones de sécheresse de 30% d'ici à 2030 vs 2022,
- Réduire la consommation d'eau dans le groupe de 15% d'ici 2030,
- Réduire la consommation d'eau par unité de production de 30% d'ici à 2030,
- Réduire la consommation d'eau de nos Supply Chain de 10% d'ici 2030 vs 2022,
- Éliminer tous les risques de pollution de l'eau liés à nos activités d'ici à 2030,
- 100% de nos sites industriels seront ISO 14001 d'ici 2026 - dispositif de gestion environnementale certifiée - ou au plus tard 3 ans après le début de leur activité.

(\*) SBTi : Science Based Targets initiative

(\*\*) Les émissions de GES sont découpées en trois scopes :

- Le **Scope 1** concerne les émissions directes de GES produites par l'entreprise,
- Le **Scope 2** englobe les émissions indirectes liées à l'énergie en amont de l'entreprise,
- Le **Scope 3** regroupe les émissions de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval des opérations de l'entreprise.

## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La préservation de l'environnement passe également par une gestion prudente des ressources, qu'elles soient renouvelables ou non.

Pour ce faire, le Groupe POCLAIN s'engage à déployer de bonnes pratiques de gestion et à promouvoir les pratiques d'éco-conception.

Nos études ACV (Analyse du Cycle de Vie) démontrent que la circularité présente de nombreux bénéfices environnementaux : réduction de la consommation de ressources non renouvelables, réduction des besoins énergétiques, réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Au-delà du recyclage des matériaux, POCLAIN souhaite également capitaliser sur ses premières expériences de remanufacturing et contribuer activement à l'émergence d'un écosystème circulaire viable.

## LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- Maintenir et promouvoir les offres auprès des clients, au moins jusqu'en 2030, afin de contribuer à la structuration de la filière et permettre l'émergence d'un modèle durable,
- D'ici à 2030, tous les produits des bureaux d'études seront éco-conçus,
- Zéro déchet mis en décharge d'ici à 2030,
- 99% de la masse de nos produits sortants et des emballages seront fabriqués à partir de matériaux recyclables d'ici à 2030,
- Taux de matière recyclée de 70% (en masse) dans nos intrants d'ici à 2030.

## LA POLLUTION

POCLAIN est soucieux de la santé de ses clients et de ses collaborateurs et de l'écosystème en général.

POCLAIN pense que ses produits, déchets et activités ne doivent présenter aucun risque pour les êtres vivants qui pourraient entrer en contact avec ces produits et déchets. Pour ce faire, POCLAIN veille scrupuleusement à respecter la réglementation relative à la pollution et aux substances reconnues nocives.

## LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU GROUPE POCLAIN :

- 100% des sites industriels seront certifiés ISO 14001 (système de gestion environnementale) d'ici à 2026 (ou au plus tard 3 ans après le début de leur activité),
- Être en conformité avec la législation concernant les substances préoccupantes et très préoccupantes.

# LES RESSOURCES HUMAINES



## POCLAIN, UN ENVIRONNEMENT D'INTRAPRENEURS

### Lancement d'une démarche intrapreneuriale dans le cadre du plan de transformation Engage 2025.

POCLAIN a inauguré en février 2023 une démarche d'intrapreneuriat. Ce programme incite les équipes à formuler et concrétiser des idées novatrices, tout en leur fournissant les ressources et le soutien nécessaires pour transformer ces concepts en initiatives tangibles.

Ce programme traduit la volonté de POCLAIN de développer l'état d'esprit entrepreneurial de ses collaborateurs. C'est également un formidable outil pour fidéliser et retenir nos talents.

#### OUVERT À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS, CE PROGRAMME SE DÉCLINE EN 4 ÉTAPES :

1. Collecte des idées (*The Challenge Phase*),
2. Confrontation au marché et constitution d'un premier business plan, (*Pré-incubation Phase*),
3. Incubation du projet pour développer l'idée et obtenir des engagements du marché cible (*Incubation Phase*),
4. L'intrapreneur est totalement détaché à son projet pendant une période de plus de 24 mois (*Acceleration Phase*).

#### L'adhésion au programme est concluante :

À la clôture de la première phase, quarante et une contributions ont été soumises. Parmi elles, quatre idées ont été reconnues pour leur potentiel et sélectionnées pour passer en pré-incubation.

Aujourd'hui, deux projets sont retenus pour progresser en phase Incubation : il s'agit des projets Wheel Move et POCLAIN S. Technology. Le premier consiste à développer une solution innovante visant à améliorer la motricité des fauteuils roulants mécaniques, le second à développer des technologies propres en lien avec nos activités pour les marchés à faible et moyen volumes.

Lors de cette phase qui va s'écouler jusque juillet 2024, les intrapreneurs sont dédiés à 50 % de leur temps de travail pour :

- Développer un premier prototype fonctionnel,
- Confronter le produit au marché,
- Obtenir des premiers engagements,
- Valider le business plan.

#### Une démarche au bénéfice de l'entreprise et des employés :

Pour les collaborateurs, le programme donne l'occasion d'innover et d'entreprendre dans un environnement sécurisé, tout en bénéficiant du suivi, des conseils et du soutien du Comité d'intrapreneuriat et du Crealab.

Pour POCLAIN, il stimule l'engagement des collaborateurs, facilite la détection de nouveaux talents et permet l'émergence de nouvelles perspectives de croissance.



À la fin de cette période, le jury POCLAIN sélectionnera un projet. À partir de septembre, en phase d'accélération, les membres de l'équipe sélectionnée seront alors dédiés à 100% de leur temps pour développer, industrialiser et commercialiser leur produit.



CHALLENGE

PRÉ-INCUBATION

INCUBATION

ACCÉLÉRATION SCALING



6 MOIS



JUSQU'À 30 MOIS



## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### 2023, l'année où les collaborateurs ont repris leur sécurité en main

Les performances en matière de sécurité s'améliorent continûment depuis deux ans grâce à la mise en place des visites managériales de sécurité (VDS) !

La VDS demeure la pierre angulaire de notre programme de réduction des risques au travail. **Elle consiste pour un panel de 200 collaborateurs formés, à faire de chacun, un acteur de sa propre sécurité et un ambassadeur de la sécurité auprès de ses collègues.**

Lors de la VDS, le collaborateur est observé sur son poste dans ses missions quotidiennes. La démarche prévoit ensuite de lui faire verbaliser ses points forts en sécurité, mais également les actes dangereux ou les situations dangereuses dont il n'a pas toujours connaissance.

La VDS génère une prise de conscience du pouvoir de chaque collaborateur à se mettre en sécurité et à veiller aux conditions de travail sécuritaire de ses collègues. Il est demandé de mettre en place un maximum d'actions immédiates au sortir de la visite pour que le collègue visité soit plus en sécurité.

En 2023, chaque collaborateur évoluant sur un poste à risque a reçu 2 VDS. En 2024, 3 visites, a minima, seront effectuées. Pour les postes où un accident est survenu, ce nombre a été doublé pour garantir que les femmes et les hommes de nos équipes acquièrent durablement la compétence de préventeur.

En parallèle, le déploiement des Mandatory Rules\*\* continue son chemin puisque 11 d'entre elles sont en cours d'implantation au sein des sites industriels. Une évaluation mensuelle par les services HSE (Santé, Sécurité, Environnement) permet de mesurer la progression de leur mise en place. Les Mandatory Rules traitent des composantes, ô combien importantes, de maîtrise de risques aussi variés que le travail en hauteur, la prévention incendie, la circulation en entreprise, les plans de préventions avec nos sous-traitants, etc.

*Notre volonté est forte, notre engagement est total et sans compromis. La sécurité est une priorité !*



**Visites De Sécurité (VDS)**

**2 664 visites en 2023, contre 1 000 visites en 2022.**



**LTIR\***

**0,99 en 2023 pour 2,35 en 2022.**



**Accidents avec arrêt**

**20 accidents en 2023 contre 39 en 2022.**

(\*) LTIR : Lost Time Injury Rate ou nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 200 000 heures annuelles travaillées

(\*\*) Mandatory Rules : Référentiels de règles obligatoires à respecter



## DIVERSITÉ ÉQUITÉ ET INCLUSION

### O'TECH Ecole de Production, l'espérance d'un avenir meilleur !

Brehima est un exemple de résilience et de persévérance. Porté par son profond désir de s'intégrer dans la vie active, Brehima a emprunté des chemins de traverse avant d'arriver aujourd'hui en première année de Bac Pro Technicien d'Usinage au sein de l'école compiénoise O'TECH.

Après un parcours d'adolescent compliqué et semé d'embûches, Brehima se lance à la recherche d'une formation diplômante auprès de différentes organisations professionnelles comme la Mission Locale, l'Afpa (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) et le CFA (Centre de Formation d'Apprentis). Il y découvre les caractéristiques de différents métiers, notamment ceux de plombiers et d'électriciens.

Les informations et les différentes journées de découverte en entreprises n'ont pas convaincu ce jeune homme de préparer son avenir par l'apprentissage de ces métiers, il décide alors de se tourner vers Proméo (Pôle Formation UIMM en Picardie) qui lui recommande et l'introduit auprès des encadrants de l'école de production de Compiègne O'TECH.

#### O'TECH, DES MAÎTRES « PRO » POUR SE FORMER EN SITUATION RÉELLE

Séduit par la pédagogie de cette école qui forme les élèves de manière concrète « le faire pour apprendre », Brehima intègre O'TECH en septembre 2021. L'autonomie laissée à l'élève pour déchiffrer un plan et fabriquer une pièce et l'accompagnement bienveillant des maîtres professionnels lui plurent immédiatement.

Pour Brehima « réaliser une pièce par soi-même, de ses propres mains est très enrichissant ». Après deux années de formation, il obtient avec succès son CAP Usinage en juillet 2023.

#### POCLAIN, UNE MISE EN PRATIQUE DES SAVOIRS ET COMPÉTENCES À GRANDE ÉCHELLE

Brehima est aujourd'hui en Bac Pro Technicien d'usinage. Il effectue son stage de première année en octobre 2023 chez POCLAIN à l'ilot des comes au sein duquel il réalise des comes et des glaces. Il se dit très satisfait d'appliquer ses connaissances dans une entreprise de renommée mondiale et il ajoute : « Mon travail ne consiste pas uniquement à produire une pièce, je dois suivre un processus complet qui débute par le respect des règles de sécurité, puis par la prise de connaissance de la fiche d'instruction, la préparation de mon poste de travail, la réalisation des pièces jusqu'au contrôle qualité. Ce qui diffère de chez O'TECH, ce sont les quantités. À O'TECH, les élèves produisent de petites quantités, ici, chez POCLAIN, nous travaillons sur de grandes séries. Qui plus est, l'accompagnement des Team Captains est riche d'information sur des méthodes utilisées au sein de grandes entreprises comme le Lean Manufacturing ». Et quand on demande à Brehima quels



sont ses projets post-bac, il répond « pourquoi pas un BTS en alternance pour me construire un avenir solide ! »

À la sortie du cursus de l'école de production, les recrutements sont immédiats puisque les offres d'emploi excèdent la demande.

Entre son engagement et l'enseignement d'O'TECH, Brehima possède les clés de la réussite. Son histoire se construit, elle se terminera sur une note plus que positive !



L'École de production Sud Oise est le fruit d'un partenariat d'un groupe d'industriels composé de POCLAIN Hydraulics, Safran, Constructions Mécaniques de Chamant et de l'UIMM (Union des Industries et métiers de la métallurgie) de Picardie. À O'TECH, les élèves apprennent différemment : l'école de production forme les jeunes élèves sur des machines, dans un atelier, à raison de 24 heures par semaine, le reste étant consacré aux cours théoriques. La production de pièces est organisée de façon à répondre aux commandes de vrais clients, industriels ou particuliers.



**ACHATS**

**RESPONSABLES**

## ACHATS RESPONSABLES

# Nos efforts pour obtenir une chaîne logistique durable se poursuivent !

Un règlement conclut, de fraîche date, par le parlement Européen concerne le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Son objectif : permettre à l'Union d'étendre ses normes environnementales aux entreprises exportant sur son territoire. Sa mise en œuvre a débuté en octobre 2023 et entrera pleinement en vigueur à partir de 2026. Ce mécanisme permettra de taxer, dans les secteurs les plus polluants (fonte, fer, acier, ciment, engrais, etc.), les importations de marchandises depuis des pays tiers aux normes moins strictes dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Au cours de la première phase, le MACF couvrira des secteurs à forte émission de carbone et présentant un risque élevé de fuites de carbone. A l'avenir, le champ d'application du MACF pourrait être élargi à d'autres secteurs.

### SENSIBILISATION À LA RSE ET ÉTABLISSEMENT D'UNE PREMIÈRE CARTOGRAPHIE DE L'EMPREINTE CARBONE DES FOURNISSEURS

Des campagnes de sensibilisation se sont déroulées auprès de nos acheteurs et de nos fournisseurs. Ces derniers sont de plus en plus nombreux à promouvoir leurs initiatives de développement durable et valoriser leur plan d'actions pour le futur.

Des journées « Achats Responsables » ont été organisées en Inde et en Chine pour sensibiliser nos fournisseurs, basés en Asie, aux attendus environnementaux de POCLAIN ainsi qu'aux exigences de l'Union Européenne.

Nos fournisseurs ont déjà bien progressé dans la mise en place d'équipements, comme l'installation de panneaux solaires et d'éoliennes, en vue de réduire leur empreinte environnementale, mais le chemin est encore long pour aboutir à la neutralité carbone et répondre pleinement à nos attentes et nos engagements pris auprès du SBTi\*, à celles de nos clients et de l'Union Européenne.

Par ailleurs, les membres de l'équipe, dont certains sont des approvisionneurs, ayant participé à l'étude de l'Analyse du Cycle de Vie ont également établi une première cartographie de l'empreinte carbone de nos fournisseurs.

Qui plus est, POCLAIN est un membre permanent actif du « Conseil National des Achats ». Cette participation contribue à consolider notre maturité en bénéficiant des bonnes pratiques déjà appliquées par d'autres industries en matière de projets de décarbonation des chaînes d'approvisionnement.

Aujourd'hui, POCLAIN décline sa stratégie environnementale établie en 2023 et s'efforce de mettre tout en œuvre pour être en conformité avec les attentes de la nouvelle directive CSRD. La cartographie de notre empreinte « Scope 3 » est en cours, POCLAIN aura ainsi une vision holistique de l'impact de ses activités sur l'environnement.

(\*) Le Science Base Target Initiative est une alliance internationale issue du partenariat entre le CDP (Carbon Disclosure Project), l'ONU (Global Compact), le World Resources Institute et le World Wide Fund for Nature (WWF).



*Nos équipes sont motivées et de nouvelles actions verront le jour en 2024 !*

# GOUVERNANCE



Standard



Policies



Law



transparency



Requirement



Audit

# COMPLIANCE

## GOUVERNANCE, COMPLIANCE, ÉTHIQUE, ANTI-CORRUPTION

### L'éthique et le respect de la réglementation au cœur de nos préoccupations

Structurée autour d'un Président non exécutif, d'un Directeur Général et de 12 administrateurs dont 4 administrateurs indépendants, la Gouvernance du Groupe est mature et applique les principes préconisés dans les guides. Très actif et engagé, le Comité d'Administration s'est réuni 6 fois en 2023 et s'appuie sur le travail des Comités Spécialisés présidés par les administrateurs indépendants : le Comité Stratégique (3 réunions), le Comité d'Audit et des Risques (3 réunions), le Comité des Comptes (1 réunion), ainsi que sur le Comité des Nominations (1 réunion) et le Comité des Rémunérations (1 réunion).

Cette Gouvernance ainsi organisée veille, entre autres, au maintien de nos valeurs et au respect des exigences de conformité aux réglementations (Compliance) dont la pression et le volume sont en nette augmentation.

Cette année 2023 a été marquée par une intense activité au niveau de nos services Achats et de nos Bureaux d'Études pour répondre aux réglementations de suppression des PFAS (usuellement référées comme polluants éternels).

Mais les travaux concernent aussi toute l'entreprise, sur des sujets comme la prise en compte des nouvelles réglementations de reporting extra-financier CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), comme la mise en œuvre de la réglementation MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières, dite taxe carbone aux frontières), ou le respect et le suivi des sanctions internationales pour lesquelles nos produits sont concernés (sanctions contre la Russie).

L'éthique dans nos activités est au cœur de nos préoccupations. Les principes sont regroupés dans un code de conduite que doit respecter tous nos salariés. Il est complété d'un code de conduite fournisseur, enrichi en 2023. Ces codes ont été construits en s'appuyant sur les principes du « Global Compact ».

L'Audit Interne, rapportant au Comité d'Administration, veille à la bonne application de ces règles. Le programme d'audits de 2023 s'est déployé comme prévu aux États-Unis, en Chine, en Inde et en Europe. Peu d'incidents ont été relevés. Deux cas de non-respect significatif de ce code de conduite se sont conclus par des sanctions et terminaison du contrat de travail.

En parallèle de ces audits, des formations-actions sont conduites concernant les risques de corruption. Cette année, la société EMSISO, acquise en 2022, a bénéficié de ces travaux.

Enfin, pour favoriser l'identification d'éventuels manquements ou infractions à notre code ou à la législation, une nouvelle ligne d'alerte a été mise en œuvre de par le monde (<https://report.whistleb.com/POCLAIN-hydraulics>) pour permettre à toute personne, salariée ou non, de prévenir et partager l'information de manière confidentielle. Cette nouvelle ligne d'alerte est externalisée afin de rassurer d'éventuels lanceurs d'alerte et seul un très petit nombre de personnes sélectionnées (audit interne) ont accès aux informations ainsi partagées.

## Contrôle interne et gestion des risques

Les synergies entre le contrôle interne, l'audit interne et le management des risques sont des leviers puissants pour anticiper et répondre aux défis du monde en constante évolution.

L'année écoulée marque une période charnière pour le Groupe, confronté à un environnement d'affaires en constante évolution. Les défis économiques, sociaux et environnementaux, exacerbés par la pandémie mondiale et les conflits, ont redéfini les priorités des organisations. Dans ce contexte, la gouvernance d'entreprise et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) se positionnent comme des piliers fondamentaux pour assurer la pérennité des activités.

Le **contrôle interne** constitue un socle sur lequel repose la bonne gouvernance du Groupe. Il englobe l'ensemble des dispositifs, des politiques et des procédures mis en place pour assurer la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur, ainsi que la protection des actifs de l'entreprise. Il englobe également des aspects opérationnels et, de plus en plus, des considérations sociales et environnementales.

Il est un rempart essentiel contre les fraudes et les erreurs, qui peuvent entraîner des répercussions dévastatrices tant sur la réputation de l'entreprise que sur sa performance financière. Un contrôle interne efficace n'est pas seulement une exigence réglementaire, mais également un levier stratégique. En assurant la transparence et la qualité des processus internes, le contrôle interne contribue directement à l'amélioration de la performance. Il est essentiel de maintenir une vigilance constante et de s'adapter continuellement aux évolutions de l'environnement des affaires.

L'**audit interne**, en tant que bras armé de la gouvernance d'entreprise, joue un rôle crucial dans l'évaluation de l'efficacité des processus internes, du contrôle interne et de la gestion des risques. Il ne se limite pas à l'identification des non-conformités, il vise également à proposer des recommandations constructives pour améliorer les processus et renforcer la résilience face aux risques. Le Groupe apporte une attention particulière à la durabilité et va intégrer des critères RSE dans les missions d'audit, évaluant la conformité aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

pour assurer une performance globale alignée sur les attentes des parties prenantes.

Le **management des risques** est un processus continu et intégré visant à anticiper, évaluer et maîtriser les différents types de risques auxquels l'entreprise peut être exposée. Au-delà des risques financiers traditionnels, le Groupe accorde de plus en plus d'importance aux risques liés à la durabilité, à la réputation, à la cybersécurité, et à d'autres enjeux sociaux et environnementaux.

Le management des risques est perçu comme un outil stratégique pour naviguer dans un monde en mutation rapide, et influence directement la prise de décision stratégique en identifiant les opportunités et les menaces qui pourraient affecter la réalisation des objectifs. Le Groupe intègre le management des risques dans son processus de planification stratégique, s'assurant ainsi que la durabilité est prise en compte dans chaque initiative. À ce titre, le Groupe réalise en 2024 une nouvelle cartographie des risques bruts et nets qui permettra d'identifier les risques majeurs devant faire l'objet d'un suivi accru, contribuant à la construction d'une entreprise résiliente et adaptative, prête à saisir les opportunités émergentes.

Les avancées technologiques redéfinissent les pratiques. L'utilisation de l'intelligence artificielle, de l'analyse de données massives (big data) et de la robotique devraient permettre d'accroître l'efficacité des audits tout en identifiant des tendances et des risques plus rapidement. C'est un axe qui sera exploré.

*En conclusion, les synergies entre le contrôle interne, l'audit interne et le management des risques sont des leviers puissants pour anticiper et répondre aux défis du monde des affaires en constante évolution, et pour créer une valeur à long terme tout en répondant aux attentes croissantes de la société.*



## Cybersécurité et protection des données

### Vigilance et proactivité, deux maîtres mots en cybersécurité !

Dans l'industrie moderne, où la connectivité et l'automatisation jouent des rôles de plus en plus centraux, les défis de la cybersécurité se multiplient et se complexifient.

POCLAIN est pleinement conscient que la sécurité des opérations et des données est fondamentale pour maintenir sa compétitivité et son intégrité. Face aux tensions internationales telles que le conflit russo-ukrainien et à des événements globaux majeurs comme les Jeux Olympiques à Paris, POCLAIN affine sa stratégie de cybersécurité pour répondre à ces nouvelles menaces, soulignant son engagement à protéger ses actifs les plus précieux dans un paysage mondial en constante évolution.

Conscient de l'évolution rapide du monde cybernétique, POCLAIN intègre dans sa stratégie de sécurité une vision globale, considérant la cybersécurité non seulement comme un rempart mais aussi comme un vecteur d'accompagnement stratégique pour le Groupe. Les défis soulevés par l'ère de l'entreprise connectée et la valorisation des données transforment les méthodes traditionnelles de protection.

POCLAIN s'engage à sécuriser ses données vitales, reconnaissant leur valeur inestimable pour la continuité de ses activités, son développement de sa croissance.

Dans cet esprit, l'approche 2023 s'est structurée autour du renforcement de la sécurité autour des accès, la surveillance des

données et de notre empreinte visible sur Internet ainsi que celle de nos fournisseurs. POCLAIN renforce ses défenses avec des solutions de pointe contre les menaces croissantes telles que les ransomwares et les attaques de phishing, tout en accentuant sa résilience face aux incidents et aux attaques par rebond qui pourraient avoir été compromis.

La collaboration reste au cœur de la stratégie. Le Groupe POCLAIN ne navigue pas seul dans cet océan de cybermenaces. POCLAIN continue de renforcer son réseau de partenaires stratégiques, choisissant des collaborateurs qui partagent son engagement pour la sécurité et l'excellence.

Cette synergie élargit le spectre de vigilance et améliore la capacité du Groupe à anticiper et à répondre efficacement aux menaces, garantissant ainsi une sécurité optimale pour l'entreprise et ses clients.

Enfin, POCLAIN attache une grande vigilance au cadre législatif, tel que la nouvelle directive européenne NIS2, qui établit des normes exigeantes pour la gestion des risques cyber sous peine de sanction en cas de non-respect. En anticipant et en intégrant ces exigences, POCLAIN non seulement se conforme mais va au-delà, en faisant de la cybersécurité une pierre angulaire de sa stratégie informatique globale et de sa promesse de fiabilité et d'excellence à ses actionnaires et clients.

*En résumé, dans un monde où les cybercriminels se professionnalisent et se spécialisent, POCLAIN reconnaît l'importance cruciale de rester vigilant et proactif.*

*L'engagement de POCLAIN envers la cybersécurité est inébranlable, car le Groupe croit fermement qu'une entreprise sécurisée est une entreprise qui prospère.*

## FONDATION D'ENTREPRISE POCLAIN

### Lancement de la Fondation

La Fondation d'Entreprise POCLAIN a été officiellement lancée en 2023 lors de la tenue de l'Assemblée Générale du 16 mai.



**À cette occasion, un membre administrateur familial a réaffirmé la raison d'être de la Fondation :**

« La Fondation POCLAIN fait rayonner l'entreprise et diffuse ses valeurs autrement que par son activité économique. Elle est un pont entre les collaborateurs et les actionnaires du Groupe. Vectrice de cohésion sociale en interne et de construction d'un affectio societatis fort, elle a pour but de contribuer au bien commun et d'avoir un impact et un ancrage local fort ».

*Ensemble, en tant qu'entreprise, nous avons le pouvoir de changer des vies et de contribuer positivement à notre proche environnement !*



À travers ce message, la Fondation d'entreprise POCLAIN soutient **des projets éducatifs et des projets d'insertion professionnelle** de jeunes ayant des parcours complexes. Elle œuvre à la **promotion des métiers industriels** et à **l'amélioration du vivre ensemble** autour des sites POCLAIN à travers le monde.

La Fondation dispose d'un budget annuel de 100 K€ pour financer et accompagner des projets sur l'ensemble des sites du Groupe.

Elle a franchi avec succès un jalon significatif avec le lancement de son site internet, créant une plateforme interactive pour partager sa mission, ses projets en cours et ses résultats. Le site offre un accès facile aux informations, renforçant la transparence et facilitant l'engagement des personnes externes à l'entreprise. Des fonctionnalités interactives permettent également aux visiteurs de contribuer et de suivre l'évolution des projets.

### ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Au cœur de cette initiative, les collaborateurs de l'entreprise sont parties prenantes dans la Fondation par leur implication au sein de l'équipe opérationnelle, par leur rôle d'ambassadeurs ou encore en tant que porteurs de projets. Ils ont aussi la possibilité de s'engager aux côtés de la Fondation sous la forme de mécénat de compétences au bénéfice des associations qu'elle soutient.

Enfin, des temps forts sont également prévus au sein du Groupe pour dynamiser la contribution des collaborateurs (challenges avec enjeux au profit d'associations locales œuvrant pour les jeunes).

L'inauguration de la Fondation a eu lieu à Verberie le 3 juin 2023, à l'occasion des Portes Ouvertes du site et du lancement du site internet. Les premières sollicitations ont été présentées, et à ce jour, deux projets ont été retenus :

- Un projet de financement de soutien scolaire pour le collège Marcel Callot de Nogent sur Oise, collège administré par Les Apprentis d'Auteuil.
- Un projet d'accompagnement d'insertion sociale et éducative par le sport au bénéfice d'enfants scolarisés à Compiègne. Ce dernier prévoit également la création d'un réseau entre les collégiens de l'école de production O'TECH et l'association, celles-ci étant situées dans le même quartier.

Ces deux projets concrétisent l'ambition annoncée et laissent présager de belles perspectives pour les équipes à l'international. Cette ambition positionne la Fondation comme un acteur clé appelé à jouer un rôle significatif dans la création d'un avenir meilleur pour les générations à venir.



FONDATION **POCLAIN**  
Fondation d'entreprise

La Fondation Poclain fait rayonner l'entreprise et diffuse ses valeurs autrement que par son activité économique.

Elle est un pont entre les collaborateurs et les actionnaires du Groupe.

Vectrice de cohésion sociale en interne et de construction d'un affectio societatis fort, elle a pour but de contribuer au bien commun et d'avoir un impact et un ancrage local fort.

## Les **4** DOMAINES D'ENGAGEMENT

ÉDUCATION



INSERTION PROFESSIONNELLE



PROMOTION DE L'INDUSTRIE



ANCRAGE LOCAL



## ANCORAGE TERRITORIAL DU GROUPE POCLAIN

### POCLAIN : Une seule identité sur plusieurs territoires ! La création collective d'un bien-être commun.

#### LA COLLECTE DE SANG, UN DON RÉGULIER CHEZ POCLAIN !

Des campagnes régulières de collecte de sang sont organisées en France et à l'étranger au sein des différents sites POCLAIN au profit de malades ou d'accidentés de la route.



#### UNE EXPOSITION-VENTE DE TABLEAUX À BRNO (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE) AU PROFIT DE PARACENTRUM FENIX :

Association qui œuvre pour la réadaptation sociale et l'autonomie de personnes handicapées. Des tableaux, peints par des enfants des écoles primaires et secondaires de Brno, ont été remis à paracentrum fenix à des fins caritatives. Ces tableaux ont ensuite été exposés dans les couloirs des bureaux administratifs du site POCLAIN. Cette exposition-vente a permis de recueillir 1 700€ !

#### CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

POCLAIN a célébré la place et le rôle des femmes dans l'industrie lors de la journée 8 mars 2023 par diverses activités et reconnaissances.



#### SEMAINE DE LA SANTÉ À VERBERIE (FRANCE)

Une campagne de prévention a été menée concernant différentes maladies et pathologies. Son objectif : informer les collaborateurs, les sensibiliser aux bonnes habitudes (hygiène de vie, santé etc.) et les encourager à pratiquer un exercice physique.



## DES JOURNÉES PORTES-OUVERTES EN FRANCE (VERBERIE) ET RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (BRNO)

Afin de valoriser le travail des collaborateurs et d'accueillir leurs familles, deux journées portes-ouvertes ont été organisées en 2023 : une à Verberie qui a réuni plus de 1 600 personnes et une seconde à Brno qui a rassemblé 600 personnes.



### LE TOUT PREMIER ENGAGEMENT DE LA FONDATION POCLAIN

Lors de la journée portes-ouvertes à Verberie, la Fondation POCLAIN a organisé une activité sportive caritative pour soutenir des élèves d'un collège local. Grâce à la forte participation des salariés et de leurs familles, les collégiens ont bénéficié à la rentrée de presque **900 heures de soutien scolaire.**



### DÉMARCHE D'ÉCO-PÂTURAGE

POCLAIN accueille annuellement, entre avril et octobre, des moutons de la race Solognot et Ouessant pour entretenir une partie des espaces verts du site de Verberie. En testant l'éco-pâturage, technique de gestion durable et raisonnée des espaces enherbés à l'aide de troupeaux de petits ruminants, POCLAIN a choisi de favoriser la biodiversité, afin de lutter contre l'appauvrissement des sols et l'uniformisation des paysages causés par l'action mécanique des tondeuses, supprimant par conséquent le rejet de CO<sub>2</sub> et les nuisances sonores.



**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

**OBJECTIFS VISÉS**

**SUJETS SUIVIS ET/OU MESURÉS**  
*(SERONT COMPLÉTÉS PAR D'AUTRES INDICATEURS EN 2023, 2024 ET 2025)*



- > Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.
- > Développement des compétences des collaborateurs et des jeunes en difficulté scolaire.
- > Promouvoir la sécurité sur le lieu de travail.

- > Nombre d'accidents au travail.
- > Certifications ISO au sein de toutes les entités du Groupe  
*ISO 14001 (Environnement)*  
*ISO 45001 (Santé et Sécurité au Travail)*  
*ISO 50001 (Gestion énergétique)*
- > Transformation Lean du Groupe.
- > Heures de formation par salarié.



- > Renforcer les capacités technologiques de l'industrie, grâce à l'innovation et à l'usage rationnel des ressources respectueux de l'environnement.

- > Fournisseurs adhérents au Code de Conduite.
- > Éco-conception et projets d'innovation respectueux de l'environnement.



- > Instaurer une gestion rationnelle des produits chimiques.
- > Réduire le volume des déchets.
- > Favoriser le recyclage et la réutilisation.

- > Mise en place d'outils digitaux pour réduire notre consommation (énergétique, eau etc.). Nous favorisons l'amélioration de nos consommations au travers de projets industriels.
- (La mesure visée est en cours de définition - 2022 et 2023 sont des années de définition des points de mesures initiaux pour les années à venir)*
- > Évaluation de notre empreinte carbone (produits et sites de production).
  - > Consommation responsable.



- > Promotion de l'éthique des affaires.
- > Tolérance zéro envers la corruption.
- > Formation des collaborateurs et partenaires sur ces sujets.

- > Formation interne « éthique » et « anti-corruption ».
- > Cas de violation « éthique ».
- > Missions d'audits conformité.

Le format de reporting évoluera d'ici à 2025 pour se conformer aux nouvelles réglementations (CSRD) auxquelles l'entreprise se prépare déjà.

- > Croissance durable et rentable, en travaillant continuellement sur la productivité et l'innovation des produits, des systèmes et des processus industriels.
- > Développement constant des compétences des collaborateurs. Recrutement d'apprentis.
- > Amélioration continue et promotion de la sécurité, de la protection des biens et de la sécurité au travail.

| Indicateur suivi                            | Description  | Données de calcul   | Données de départ | Résultat 2022                         | Résultat 2023 |
|---|--|---|-------------------|---------------------------------------|---------------|
| Nombre d'accidents au travail (LTIR)        | Nombre d'accidents du travail, jours d'arrêt et gravité  | Méthodes de calcul du LTIR moyenne sur 12 mois glissants                                  | 2,14              | 2,35<br>(1,22 sur le second semestre) | 0,99          |
| Nombre de certifications ISO dans le Groupe | Mesure de la progression de l'obtention des certifications ISO par site  | Certifications valides ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001                                    | 16                | 16                                    | 16            |
| Progression de la transformation Lean       | Réalisation effective en production d'actions Lean   | % de la feuille de route réalisée sur une base trimestrielle (nombre d'ateliers réalisés) | 79%               | 102%                                  | 90%           |
| Nombre d'heures de formation par salarié    | Le développement des collaborateurs impacte positivement le processus RH de la sélection du nouveau collaborateur à son évaluation. Nous prévoyons un minimum de 50 000 heures de formation par an | Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de collaborateurs                       | 23 h / pers       | 20 h / pers                           | 33 h / pers   |

- > Sélection de technologies innovantes et pertinentes pour répondre et dépasser les attentes de nos clients.
- > Développement de partenariats à travers notre chaîne d'approvisionnements pour contribuer à sa durabilité et améliorer ses impacts environnementaux.

| Indicateur suivi  | Description   | Données de calcul   | Données de départ   | Résultat 2022                                       | Résultat 2023                                       |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de fournisseurs adhérents au Code de Conduite          | En 2021, le code de conduite "fournisseurs" a été revu et mis à jour afin de renforcer la conformité et les engagements durables. | Dossier partagé et rempli par toute la communauté Sourcing (à remplacer par le Portail) | 323 fournisseurs >10K € / an<br>(52% de fournisseurs 10k€ / an)<br>0 focus sur les fournisseurs <10 K€ / an | 50% des fournisseurs soit 75% du chiffre d'affaires | 60% des fournisseurs soit 79% du chiffre d'affaires |
| Indicateurs d'éco-conception                                  | Feuille de route et définition des ambitions éco-conception   |   |   | Étude empreinte environnementale en cours           | Objectifs définis (voir le rapport RSE)             |
| Nombre de projets d'innovation respectueux de l'environnement | Projets répondant aux enjeux écologiques et nos ambitions environnementales   |   |   |   | 2   |

- > Rationalisation des approvisionnements et de l'utilisation des ressources naturelles dans le respect total de l'environnement.
- > Amélioration du cycle de vie des produits par l'utilisation de matériaux recyclables et la gestion des produits chimiques.
- > Engagement des sites industriels à réduire leur impact environnemental.

| Indicateur suivi                             | Description  | Données de calcul                                   | Données de départ               | Résultat 2022                                     | Résultat 2023  |
|--|--|---|---------------------------------|---|--|
| Consommation énergétique                     | KWh par TUMA* consommés par les sites industriels  | Relevés de compteur et estimations en cas d'absence | 38,47 KWh par TUMA              | 38,47 KWh par TUMA                                | En cours de consolidation  |
| Consommation de l'eau                        | Litres par TUMA* consommés par les sites industriels   | Relevés de compteur et estimations en cas d'absence | 34,5 Litres par TUMA            | 34,5 Litres par TUMA                              | En cours de consolidation  |
| Gestion des déchets                          |  |   |                                 |   | En cours de consolidation  |
| Empreinte carbone de nos principaux produits | Définition des données de base pour déterminer l'empreinte carbone de nos principaux produits      |   |                                 | Étude empreinte environnementale en cours         | Émission de 2,4 T de CO <sub>2</sub> pour un moteur MS02 (le plus vendu dans le Groupe). |
| Empreinte carbone des sites de production    |  | Conversion suivant bases de données ADEME           | 21,43 Kg CO <sub>2</sub> / TUMA | 21,43 Kg CO <sub>2</sub> / TUMA                   | En cours de consolidation  |
| Feuille de route de consommation durable     | Définition d'une feuille de route pour les achats durables avec des objectifs clairs et mesurables |   | Collecte des données en cours   | Feuille de route en cours de finalisation en 2023 | Objectifs définis (voir le rapport RSE)  |

- > Promotion interne et externe.
- > Pratique de l'éthique des affaires et de la politique de tolérance zéro.
- > Formation active et régulière de tous les employés de Poclair sur ces questions.

| Indicateur suivi                                  | Description   | Données de calcul                                 | Données de départ | Résultat 2022 | Résultat 2023 |
|---|---|---|-------------------|---------------|---------------|
| ETHIQUE : Nombre de collaborateurs formés         | Nombre d'employés ayant complété le questionnaire avec le score atteint (signature du Code d'éthique version 2022)  | Certificats édités                                | Non mesurées      | Non mesuré    | Non mesuré    |
| ANTI-CORRUPTION : Nombre de collaborateurs formés | Nombre d'employés ayant suivi le module e-learning de lutte contre la corruption.<br>Nombre de formations terminées.<br>Nombre d'employés ayant été formés par l'auditeur Poclair | Certificats édités et auto évaluations complétées | 221               | 221           | 420           |
| ETHIQUE : Nombre de cas de violation              | Nombre de cas d'éthique ouverts par l'audit interne suite à des violations du code d'éthique.   | Tableau de suivi                                  | 1                 | 1             | 2             |
| Nombre d'audits                                   | Nombre de missions d'audit interne ouvertes en 2022 sur des questions de conformité avec leurs rapports d'audit.  |   | 1 mission en 2021 | 7 missions    | 5 missions    |

(\*) TUMA : Nombre d'heures utiles machine, une mesure de l'activité industrielle.



# INDEX

- 2. LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- 4. POCLAIN RECONNU POUR SES ENGAGEMENTS RSE
- 5. LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS
- 6. **ENVIRONNEMENT**
- 7. INTRODUCTION ET TRAVAUX MENÉS
- 8. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE
- 10. ÉVOLUTION DE NOTRE CHARTE RSE
- 11. ANALYSE DU CYCLE DE VIE D'UN MOTEUR HYDRAULIQUE
- 14. MISE EN ŒUVRE DE LA CSRD
- 15. NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 16. NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : LUTTE CONTRE LA POLLUTION
- 17. NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : PRÉSERVATION DE L'EAU
- 18. NOS AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES : ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- 19. MISE EN DYNAMIQUE DE NOS AMBITIONS
- 20. SYNTHÈSE DE NOS AMBITIONS ET DE NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX POUR 2030
- 22. **RESSOURCES HUMAINES**
- 23. POCLAIN, UN ENVIRONNEMENT D'INTRAPRENEURS
- 24. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- 25. DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION
- 26. **ACHATS RESPONSABLES**
- 28. **GOVERNANCE**
- 29. GOUVERNANCE, COMPLIANCE, ÉTHIQUE ET ANTI-CORRUPTION
- 30. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES
- 31. CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES
- 32. FONDATION D'ENTREPRISE POCLAIN
- 34. **ANCRAGE TERRITORIAL DU GROUPE POCLAIN**
- 36. **TABLEAU DE BORD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



# POCLAIN

DRIVING VALUES FOR THE FUTURE

POCLAIN SAS

Route de Compiègne  
60410 - VERBERIE, FRANCE

Phone: +33 (0)3 44 40 77 77  
[www.POCLAIN.com](http://www.POCLAIN.com)



---

[www.POCLAIN.com](http://www.POCLAIN.com)